

munes; elles auraient contrebalancé l'influence monarchique, très grande dans les campagnes.

Je crains que cette influence triomphant partiellement le 25, ne nuise aux élections du 2 octobre. C'est l'avis unanime des hommes qui me succèdent le plus dans la défense nationale. (Nouveaux rires à droite.)

Vous le voyez, messieurs, la défense nationale consistait d'abord à avoir la main sur les conseils municipaux même avant le décret du 26 septembre.

Je vous lirai, en passant, la dépêche suivante qui montre combien ce décret du 20 septembre avait été obéi.

Le Puy, secrétaire général de la Haute-Loire à ministre de l'intérieur à Tours, 28 septembre 1876.

M. Bughel a nommé dans chaque commune une commission de cinq membres dont le président fait fonctions de maire. Les commissions choisies à la hâte devraient, je crois, être modifiées dans plusieurs communes.

« Signé : Pour le préfet,
Le secrétaire général.
PRUDON. »

Ce fonctionnaire-là reconnaissait du moins qu'on était allé trop vite. (Mouvements divers.)

L'heure est avancée. Je ne vous lirai plus que deux dépêches.

A gauche. — Lisez! lisez!

M. HENRI VINAY. — Celle-ci mérite d'être écoutée attentivement.

« Urgente. — Paris de Tours, 18 septembre, 8 h. 20 m., matin.

Justice à l'intérieur. — Paris. Amis, les élections du 25 septembre excitent dans la plupart des départements une stupeur et une désolation inexprimables; matériellement impossible et dangereuses: c'est le cri d'un grand nombre de départements désolés de la nouvelle situation. » (Bryante hilarité à droite.)

M. HENRI VINAY. — Je poursuis la lecture; c'est dans toutes mes dépêches. Songez, ami, que faute d'avoir été préparée, notre chère patrie, dès cette guerre odieuse, a été jetée dans l'abîme. Puisque nous ne sommes pas prêts, pourquoi donc livrer cette terrible bataille à l'intérieur? (Ah! ah! très-bien! très-bien!)

Il s'agit des élections municipales, et n'oublions pas, messieurs, que les élections à la Constituante étaient fixées au 2 octobre.

« Je comprends le 2 octobre; mais, croyez-moi, ne le faites pas précéder des élections municipales! »

Plusieurs membres. — La signature? la signature?

M. HENRI VINAY. — Il n'y a pas de signature à la fin de la dépêche, mais le télégramme porte en tête: « Paris de Tours. — Justice à l'intérieur, Paris. »

Voici, messieurs, la dernière dépêche: Paris de Lille, 19 septembre 1876, 9 heures 45 minutes du matin.

Confidentielle et urgente. Clavier spécial. — Préfet à l'intérieur, Paris.

Votre décret sur les élections municipales nous a perdus!... (Rires et applaudissements au centre et à droite.) « Vous allez voir revenir en tête de la liste tous les anciens ministres et membres de la majorité... » (Interruption à gauche.)

Pas un de nous n'arrivera au quart des voix nécessaires. (Hilarité et applaudissements prolongés à droite et au centre.) « Je ne vois qu'un moyen de nous tirer de là... » (Ah! ah! voyons!) « ... Un décret ordonnant la mise en accusation de tous les anciens ministres et l'inflexibilité de tous les anciens membres de la majorité... » (Bruit prolongé.)

M. Bigot. — Ce décret a été rendu plus tard par M. Gambetta à Bordeaux.

Voix à droite. — Le nom! le nom!

M. Henri Vinay. — Le télégramme n'a pas de signature, mais il est du préfet du Nord au ministre de l'intérieur.

M. Jules Brème. — La date!

M. Henri Vinay. — Le 19 septembre?

A gauche. — Courez! courez!

M. HENRI VINAY. — C'est ce que je vais faire, et voici ma conclusion:

En ce qui concerne l'amendement de M. Brisson, le décret du 26 septembre de Tours du 20 septembre 1876, signé de M. Crémieux, y répond parfaitement. Il prouve ceci: lorsque le parti qui siège sur les bancs de la gauche était au pouvoir, il décidait quand les élections municipales ses préfets composeraient à leur gré les bureaux électoraux.

Aujourd'hui qu'il est dans l'opposition il veille avec un soin jaloux sur les opérations électorales et redoute toutes sortes de dangers... (Interruptions à gauche).

A droite. — C'est cela! — Très bien! très bien!

M. EMILE LENOEL. — Pourquoi le blâmez-vous, puisque vous l'imitez? (Très bien! à gauche. — Bruit.)

D'autres membres à gauche. — Pourquoi l'imitez-vous?

Un membre à droite. — Et pourquoi donc M. Brisson a-t-il fait son discours?

M. HENRI VINAY. — Se tournant vers la gauche. — Quand vous êtes au pouvoir, il s'agit bien pour vous d'avoir la faculté de prendre les maires et les adjoints en dehors du conseil. Il vous faut bien plus. Il vous faut les conseils eux-mêmes. Vous les comprenez suivant votre bon plaisir, et s'il n'y avait pas toujours loin de la théorie à la pratique, des beaux discours aux actes, vous devriez être les derniers à refuser au ministre ce qu'il demande: le droit de prendre les maires en dehors du conseil, car ses exigences sont incomparablement plus modestes que les vôtres.

Un membre à gauche. — Modeste est joli!

Un autre membre à gauche. — Vous êtes un maire de l'empire.

M. HENRI VINAY. — Oui, j'ai été maire de l'empire, et je suis maire de la République; il y en a peut-être sur vos bancs qui ont été candidats de l'empire. Très bien! très bien! à droite et au centre.)

Eh bien, je dis que, lorsque le Gouvernement vous demande simplement d'avoir un représentant de l'Etat dans toutes les communes, avec la faculté, dans des cas exceptionnels, de pouvoir le prendre même en dehors du conseil municipal, vous qui avez fait table rase de tout... (Vive approbation à droite. — Rumeurs à gauche) vous qui avez pris les maires et les Conseils municipaux où vous avez voulu, vous repoussez cette mesure. Je dis que votre langage est en opposition avec vos actes. (Dénégations sur plusieurs bancs à gauche. — Acclamations et applaudissements prolongés à droite et au centre. — L'orateur, en descendant de la tribune, reçoit de vives félicitations.)

De toutes parts. — Aux voix! aux voix!

ROUBAIX — TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

L'obit pour les mobiles de Roubaix, morts pendant la campagne 1870-1871, avait attiré ce matin une foule immense dans l'église Saint-Martin. Dans le chœur avaient pris place le président du Tribunal de commerce, MM. les membres de l'administration, les officiers du 8^e bataillon et les officiers des sapeurs-pompiers.

On remarquait aussi dans l'assistance les derniers survivants des soldats du premier Empire avec leur drapeau.

La Grande Harmonie a exécuté plusieurs morceaux.

La nef principale de l'église était entièrement tendue de noir; des trophées de drapeaux tricolores avaient été placés sur les quatre colonnes entourant le catafalque.

L'offrande s'est prolongée très tard.

A l'issue de la cérémonie, les anciens mobiles sont allés au cimetière déposer une couronne sur le monument élevé à la mémoire des victimes de la guerre.

M. le lieutenant Achille Bossut a prononcé le discours suivant:

Mes chers camarades,

En déposant cette couronne sur la pierre où sont inscrits les noms de nos quarante-trois camarades morts en campagne, je ne puis m'empêcher de me reporter à la fin du mois d'octobre 1876. Le bataillon quittait Roubaix, nous étions cinq cents hommes environ, et malgré nos premières défaites, nous pouvions croire encore que la France, comme au commencement de la guerre, pouvait être sauvée par la levée en masse de ses enfants. — Mais Dieu, dans ses impénétrables desseins, avait décidé que la France ne serait point sauvée. — Sept mois plus tard, après la longue et pénible campagne que vous savez, nous rentrions, c'était le 21 mars 1871, et, vous vous en

souvenez, le demi bataillon ne comptait plus que cent trente hommes au départ, les autres étaient ou prisonniers à l'étranger ou blessés et les quarante-trois noms inscrits là, sans compter les morts inconnus, attestent bien que nous n'avions pas reculé au jour du danger. Le bataillon avait été décimé.

Aujourd'hui, nous remplissons un devoir, nous avons voulu que nos quarante-trois camarades ne fussent point morts tout entiers, que leur souvenir restât et, qu'à l'entrée du cimetière chacun se découvrit devant les noms de ces Roubaisiens morts pour la patrie.

Oui, chers camarades, Dieu fasse qu'ils ne soient point morts tout entiers, que leur souvenir soit durable et profitable, qu'il rappelle à tous la défaite, qu'il prêche à tous la régénération!

Quant à nous, qui avons fait partie de la même famille — car, je puis le dire ici, il y a eu au 8^e bataillon une bonne et saine fraternité, cimentée devant le feu de l'ennemi — nous surtout nous ne devons point oublier ces camarades, ces amis que nous avons vus mourir dans les hôpitaux, que nous avons laissés blessés sur les champs de bataille, ou que nous avons vu tomber à nos côtés, foudroyés par le feu de l'ennemi.

Nous ne pouvons oublier Decagny, Drouez, Reynes, tous anciens soldats engagés volontaires. Pâcher, Lemerre, tués sur le champ de bataille; Martin et Mahieu, ces deux amis si pieux d'entraînés; et Tinchon, blessé en décembre 1870 pour ne mourir qu'en septembre 1873, après trois ans de souffrances, et le sergent Hazebrouck, blessé par une balle prussienne, achevé par le froid, mort avant de recevoir la médaille militaire, digne récompense de son courage.

Je ne puis les citer tous, mais que de souvenirs pour chacun de nous dans ces quarante-trois noms! quelle bonne et fraîche amitié au début, et puis que de misères, que de fatigues supportées ensemble, que de dangers courus côte à côte. Voilà des souvenirs ineffaçables! Nous aurons le culte de ces souvenirs, c'est pour nous un devoir et un honneur.

Qu'il me soit permis, en terminant, d'apporter ici au nom de la 2^e compagnie un hommage tout spécial à la mémoire du capitaine Aubert. Le capitaine Aubert a été l'homme du devoir dans toute sa rigidité. Engagé volontaire il a quitté sa femme et ses enfants pour défendre sa patrie; officier, il a compris qu'il fallait de la sévérité pour former de jeunes troupes; il avait raison; capitaine, il s'est dévoué tout entier au soin de sa compagnie; soldat, il a été en campagne ce qu'il était partout, sobre de paroies, calme d'attitude, et brave à l'excès. Et pourtant cet homme froid avait le pressentiment qu'il ne devait point revoir sa famille. Le matin de Pont-à-Vendray il me disait: Mon cher lieutenant, je ne rentrerai pas ce soir. Il rentra pourtant. Il avait passé dans l'eau par un froid de dix degrés pour échapper à l'ennemi; il ne devait tomber que huit jours plus tard, à Béthagnies, frappé en face comme un brave. Sa dépouille mortelle devint seule rentrer au pays; elle est là — car, vous le savez, la ville s'est honorée en la rapportant sous ce monument. Honneur au capitaine Aubert, respect à sa mémoire.

Le patriotisme est certes une des vertus les plus pures et la plus désintéressées que la divinité ait placées au cœur de l'homme; aussi ne pouvons-nous douter que nos braves camarades auxquels la pratique de cette vertu aura coûté la vie ont déjà reçu de Dieu la récompense du sacrifice.

Au moment où ce discours finissait, un ou deux cris de Vive la République se sont fait entendre, mais ils n'ont point eu d'écho et le silence significatif de l'assistance entière a prouvé que toute manifestation politique eût été inopportune.

Nous recevons la lettre suivante que nous vous faisons un devoir d'insérer:

Tourcoing, 18 janvier 1874.

A Monsieur le Rédacteur du Journal de Roubaix.

Monsieur,

Je lis dans votre journal de ce jour que d'après le rapport de l'assemblée générale de la boulangerie économique de votre ville, on fait ressortir que l'administration du Bureau de Bienfaisance a obtenu trois centimes de rabais sur le pain et que le système des adjudications rompues, elle serait sous la garde de votre honneur et la sauvegarde de votre nom.

Il est toujours agréable de pouvoir invoquer l'accomplissement d'un devoir quand il s'agit de satisfaire un désir; or cette union était mon vœu le plus ardent; si j'avais hésité jusqu'ici, c'est ce que se charger du bonheur d'une étrangère à laquelle on doit tenir lieu de tout, parents, amis, patrie, est une tâche difficile; c'est aussi que, toutes les fois que j'avais hasardé une allusion avec Marietta, elle m'avait paru embarrassée, hésitante, comme s'il se fût agi d'une solution qu'elle désirait et redoutait en même temps. Mais je ne pouvais sans lâcheté laisser frapper d'une proscription insultante, celle qui n'avait cessé de me témoigner son affection, et que j'avais autorisée à croire en la mienne.

(A suivre).

DENTS ET DENTIERES PERFECTIONNES

falicitant la prononciation et la mastication ne nécessitant aucune extraction de racine et ne posant sans aucune douleur.

Succès garanti.

DENTS ET DENTIERES, système américain SANS RESORTS

Spécialité pour la conservation des dents malades par la mastication.

HALLER-ADLER DENTISTE

86, rue d'Angleterre, LILLE

ne lui avait jamais fourni un aussi grand bénéfice. Je suis en droit de prouver le contraire, car pendant 34 ans que j'ai été entrepreneur de toutes les administrations de votre ville, j'ai fait en moyenne plus de quatre centimes 50 millièmes de rabais au kilogramme pour le pain du Bureau de Bienfaisance et je n'ai jamais fait moins pour le pain des hospices et hospital.

Ainsi, Monsieur, tout en félicitant Messieurs les administrateurs, vous induisez le public en erreur et vous jetez un blâme sur tout notre corps d'Etat.

Je me permets de dire à ce sujet que si quelques intérêts particuliers n'avaient pas dominé l'intérêt général, on aurait respecté et suivi la loi qui est formelle: c'est que toutes les fournitures à faire aux administrations doivent être mises en adjudication, ce qui est de toute justice, et c'est ce que les boulangers de votre ville ont réclamé à Monsieur le Maire et à son conseil; ce faisant l'intérêt général était sauvegardé et aucune faveur n'était accordée à qui que ce fut.

Je compte, Monsieur, sur votre équité pour insérer ma lettre dans votre prochain numéro, et je vous prie d'agréer mes respects.

J.-B. CATELLE.

CONVOI FUNÈBRE Les amis et connaissances de la famille DESTOMBES-DENOUËT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de M. EDMOND DESTOMBES, décédé à Roubaix, le 18 janvier 1874, dans sa trentième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et d'assister au Convoi et Service solennels qui auront lieu le mardi 20 Janvier, à 10 heures en l'église Saint-Martin.

Les Vigiles seront chantées le lundi 19, à 3 h. 1/2.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Union, 8. 5483

CONVOI FUNÈBRE Les amis et connaissances de la famille AMPHIMAQUE-BOUSSEMART, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de M. PHILIPPE AMPHIMAQUE, décédé à Roubaix, le 19 janvier 1874, à l'âge de 39 ans et 5 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et d'assister au Convoi et Service solennels qui auront lieu le mercredi 21 janvier 1874, à 9 heures, en l'église Notre-Dame.

Les Vigiles seront chantées le mardi 20, à 5 heures.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tourcoing, 54.

OBIT SOLENNEL Un obit sera célébré le Jeudi 22 janvier 1874, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme du Très-Cher Père PHILIPPE, supérieur-général des Frères des Ecoles chrétiennes, pieusement décédé à Paris, le 7 janvier 1874, à l'âge de 82 ans.

Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Faits Divers

— Un drame qui rappelle celui du château de Kermel vient de se passer le 13 janvier au château de Marsat, près Riom.

M. Gaston d'Aubeterre, officier de cavalerie, a tiré sur son frère, Amaury d'Aubeterre, un coup de pistolet qui l'a atteint dans le dos. La blessure est des plus graves.

On dit que le meurtrier avait été frappé en Algérie, il y a quelques années, d'une insolation qui lui aurait causé un dérangement cébral.

Rien ne faisait pressentir, dans les allures de Gaston d'Aubeterre, qu'il allait immoler son frère.

Pendant une partie de la matinée du 13, il s'était exercé dans le parc à tirer avec un revolver qu'il avait acheté depuis peu. Quelques temps avant le déjeuner, il entra dans le salon où se trouvait sa mère et où le rejoignit tout à coup son frère. Ils échangeaient un salut amical et la conversation s'engagea sur des choses insignifiantes.

Tout à coup Mme d'Aubeterre s'étant baissée pour arranger le feu, un coup de revolver retentit; elle se retourne, et son fils Amaury vient rouler à ses pieds, tandis que l'armé sort froidement, en emportant son arme.

Folle de douleur, elle relève son malheureux enfant, dont le sang coule à flots d'une blessure située au-dessous de l'omoplate. Un médecin arrive en toute hâte et constate que la balle est entrée profondément, mais que, cependant, il n'y a pas danger imminent de mort pour le blessé, qui bientôt reprend connaissance et parvient à prononcer quelques paroles.

Le meurtre commis, l'officier partit pour Riom et se présenta lui-même à la gendarmerie pour se constituer prisonnier. Il avait été un des premiers à venir la justice de ce qui venait de se passer, tout en refusant de s'expliquer sur le mobile de sa conduite.

— Le musée départemental des antiquités de Rouen vient de s'enrichir d'un trésor romain, composé d'un magnifique collier d'or de vingt-sept pièces en or de l'empire, de quelques monnaies d'argent, d'une balance en bronze et de quelques autres objets de métal. C'est en 1821, sur le territoire de la commune de Cailly, au lieu dit la Côte de la Foquet, que cette trouvaille avait lieu. Elle fut recueillie par M. Esnault, qui vient de l'offrir à la ville de Rouen.

Dans la vieille Neustrie, les découvertes de ce genre ne sont pas rares, et dernièrement encore des ouvriers, en creusant le sol à Sainte-Buve-Epinay, mettaient à découvert une série d'objets de la plus grande valeur artistique.

— Le Petit Journal publie la nouvelle suivante, dont nous lui laissons toute la responsabilité: « La femme d'un artisan de Rouen vient de faire un héritage qui n'est pas évalué à moins de six millions.

Elle est âgée d'environ soixante ans, et elle avait trois ans à peine lorsque la succession a été ouverte. Malheureusement les parents ne firent pas alors les démarches, parce qu'ils ne supposaient pas que leurs droits fussent réels, et l'héritière d'une semblable fortune a passé sa vie, jus'qu'à présent, en travaillant pour elle et pour sa famille.

L'héritage a été laissé par un Belge, qui ignorait, en mourant, qu'il était ses véritables héritiers.

Cinq millions sont déposés à la caisse des consignations, et le sixième million est représenté par trois châteaux.

L'heureuse héritière a déjà fait des parts nombreuses de sa nouvelle fortune, dont elle va enrichir tous ses parents.

— Le Sport affirme que pour cette saison les toilettes seront aussi simples que possible, et qu'aux falbalas on substituera les robes les plus modestes. Toutefois, vous allez voir ce que vaut cette modestie.

— Les toilettes de cachemire se prêtent merveilleusement à cette nouvelle direction d'idées. Aussi sont-elles très-portées en ce moment. Les robes de cachemire blanc, rose pâle, bleu, paille, sont ornées de plissés de faille et de dentelles brodées. Cette broderie est le côté tout-à-fait neuf de ce genre d'habillement; il faut s'en enquérir: cela ne ressemble à rien de ce qu'on a fait jusqu'ici. Dans l'élégantissime bagage que la belle princesse Souvaroff apportait avec elle,

et les ruissellements de jais ne se donnaient pas pour rien, et les notes des couturières deviennent chaque saison un peu plus grosses qu'à la saison précédente.

— UN ENVOI DE FONDS. — Un comptable d'une petite ville avait, il y a quelque temps, à envoyer des fonds à la recette de son chef-lieu, et les confia à la diligence qui fait le trajet journalier entre ces deux points. Seulement, le véhicule, suivant l'usage, était escorté de deux gendarmes, se relayant de brigade en brigade, et chargés de surveiller le précieux dépôt qu'ils avaient enloui dans le coupé, où deux voyageurs ignorant de ce voisinage intéressant cherchaient dans le sommaire agité des voitures l'oubli de longs trajets.

Au premier relais, l'escorte changea, et le brigadier de la première remît à celui qui prenait sa corvée sa tête de service, sur laquelle ce dernier lui saisi hâter: « Envoi de jais, au lieu de: Envoi de fonds.

— Oh sont-ils? demanda-t-il à son collègue sans autre interrogation.

— Dans le coupé, répondit celui-ci sans autre commentaire.

Puis on se sépara, la diligence roula, mais les deux nouveaux gendarmes se pressèrent davantage contre les deux portières du coupé. Au relai suivant nouveau changement d'escorte, on ne regarda même plus la lettre.

Mais bientôt l'un des malheureux voyageurs, saisi d'un invincible besoin de prendre l'air, mettait la main en dehors sur le bouton de la portière. Mais les quatre gendarmes réunis le poussèrent violemment sur son compagnon, qui, à demi-écroulé, poussa de terribles hurlements.

— Partez, cria le brigadier au conducteur. Le mouvement les calma. Il fouetta les chevaux, l'escorte nouvelle prit le galop, escortée de l'ancienne qui jura qu'on n'était pas trop de quatre contre de pareils énergumènes.

Même scène aux relais suivants, et si l'on eût parcouru un plus grand nombre de brigades, nul doute que la toute gendarmerie de France n'eût fini par suivre la voiture où se débattaient ces pauvres diables, que le besoin d'air avait exaspérés. Tout s'expliqua à l'arrivée, mais il était bien tard.

— On a, il y a quelque temps, annoncé l'erection à Edimbourg, par les soins de la baronne Burdett-Coutts, d'un monument à la mémoire d'un chien légendaire dans toute l'Ecosse, dont le nom passera à la postérité.

Voici l'histoire de ce quadrupède:

En 1858, on enterrait à Edimbourg, dans le vieux cimetière de Greyfriars, au pied du château, la dépouille d'un pauvre homme du nom de Gray. Dans le cortège funèbre, d'ailleurs peu nombreux, le chien du défunt suivait, la tête basse et en proie à une visible tristesse.

Le lendemain, le gardien du cimetière trouva le chien couché sur la fosse de son maître.

L'accès du champ de repos étant interdit aux visiteurs de cette espèce, l'homme mit Bobby dehors.

Le lendemain, même fait.

Le troisième jour, il faisait froid et humide mais le chien était toujours là. Le vieux gardien eut pitié de la pauvre bête et lui donna à manger. Bobby se dit alors sans doute qu'il avait le droit de rester et il resta.

M. Scott, sergent du génie, survint à sa subsistance pendant plusieurs années, puis ce fut M. Trait, un restaurateur du voisinage, qui se chargea de son ordinaire. Au coup de canon de midi tiré des créneaux de la citadelle, Bobby courait à la soupe.

Cela dura plus de dix ans.

Vint la taxe sur les chiens. C'était à demander à Bobby la bourse ou la vie. Vingt personnes s'efforcèrent à la fois pour acquiescer à sa redondance, mais le lord-prévôt, mis au courant des faits, crut pouvoir exempter le

Il y a une autre anecdote sur le même chien. Un jour, le lord-prévôt, qui était à cheval sur le chien, fut attaqué par un autre chien. Le lord-prévôt fut blessé et le chien fut tué. On se demanda si le chien avait été blessé par le lord-prévôt ou si le lord-prévôt avait été blessé par le chien. On ne sait pas.

Il y a encore une anecdote sur le même chien. Un jour, le lord-prévôt, qui était à cheval sur le chien, fut attaqué par un autre chien. Le lord-prévôt fut blessé et le chien fut tué. On se demanda si le chien avait été blessé par le lord-prévôt ou si le lord-prévôt avait été blessé par le chien. On ne sait pas.

Il y a encore une anecdote sur le même chien. Un jour, le lord-prévôt, qui était à cheval sur le chien, fut attaqué par un autre chien. Le lord-prévôt fut blessé et le chien fut tué. On se demanda si le chien avait été blessé par le lord-prévôt ou si le lord-prévôt avait été blessé par le chien. On ne sait pas.